

SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

Session du 11 OCTOBRE 2018

Le comité syndical dûment convoqué par sa présidente par lettre en date du 14 septembre 2018,

En présence de 7 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

7 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, M. Bruno MARCHETTI, M. Jacques DORIDAM, M. Gilles BOITEL, M. Alexis MANCEL, Mme Chanez HERBANNE, Mme Nadège LEFEBVRE

En présence également des 3 membres suppléants suivants :

M. Jean-Luc BOURGEOIS
M. Didier RUMEAU
Mme Claire MARAIS-BEUIL

suppléant de
suppléant de
suppléante de

DÉPOSÉ
ALA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 16 OCT. 2018

Mme Caroline CAYEUX
Mme Chanez HERBANNE
M. Philippe EYMERY

Etaient excusés :

M. Jean-Luc SAUVE, M. Dominique DEVILLERS, M. Frédéric GAMBLIN, M. Jean-Claude WEL, M. Daniel LECA, M. Philippe EYMERY, Mme Nathalie LEBAS, Mme Anne FUMERY, Mme Nicole COLIN, M. Patrice MARCHAND, M. Frans DESMEDT, M. Alain LETELLIER, Mme Martine BORGEOU, M. Eric de VALROGER.

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2 des statuts du syndicat mixte ;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 1411-3 ;

Vu le rapport du délégataire du service public de l'aéroport de Beauvais-Tillé de l'année 2017 ;

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux en date du 11 octobre 2018 ;

A délibéré sur le rapport CS SMABT 2018 – 10/11-01 relatif à l'examen du rapport du délégataire de l'année 2017 ;

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

- **PREND ACTE** du rapport du délégataire du service public de l'aéroport de Beauvais-Tillé présenté par la SAGEB au titre de l'année 2017, tel qu'annexé à la présente délibération.



Caroline CAYEUX
Présidente du Syndicat mixte
de l'aéroport de Beauvais-Tillé

DÉPOSÉ
ALA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 16 OCT. 2018

